

Intégrer un Master II en droit notarial directement après le DMN

Par **Maxime277**, le 02/11/2021 à 13:05

Bonjour, j'aimerais savoir s'il est possible, d'intégrer n'importe quelle université de droit à Strasbourg, plus exactement un Master II en droit notarial après l'obtention du DMN ?

Par **Ablette**, le 02/11/2021 à 16:22

Bonjour,

le DMN est reconnu L3, donc logiquement vous pouvez intégrer un master 1.

Après il y a peut-être des exceptions si vous avez de l'expérience ou autres.

Le mieux serait de contacter directement les Masters pour poser la question.